

ENVIRONNEMENT

Pot de peinture, on recycle !

Que faire de ses pots de peinture et autres produits de bricolage qui ne peuvent être jetés avec les ordures ménagères parce qu'ils contiennent des déchets dangereux pour la santé et l'environnement ? Si conformément à la loi, à compter du 1^{er} janvier 2022, les distributeurs de plus de 400 m² et réalisant un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros devront s'organiser pour reprendre de tels déchets, pour l'instant, ce n'est pas encore une obligation. Pour ses peintures, le groupe

Cromology a expérimenté en test depuis un an Rekupo, ser-

vice gratuit de collecte de déchets chimiques pour ses clients professionnels et particuliers. Il l'étend désormais à toute la France, devenant ainsi le premier acteur sur le marché de la peinture décorative à le mettre en place grâce aux bacs écoconçus Rekupo installés dans ses magasins Tollens et Zolpan. Peintures, vernis, lasures, décapants, enduits, colles et mastics (pots vides ou avec un reste de contenu), il suffit que les clients déposent leurs déchets chimiques acryliques et solvantés dans ces bacs écoconçus pour qu'ils soient triés. Ils seront ensuite recyclés pour leur donner une seconde vie, éliminés dans le respect de l'environnement ou encore utilisés pour créer de l'énergie (électricité, chauffage). *

